

Mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation de l'EC de l'habitat d'intérêt communautaire « lagunes côtières méditerranéennes » 1150-2

Compte-rendu de la réunion d'échange du 7 janvier 2021, organisée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (PRLM) en visioconférence

Participants :



Nathalie BARRÉ, CEN-Occitanie, chargée de mission Occitanie du PRLM,

Juliette DELAVENNE, OFB, Life Marha coordinateur scientifique

Marie GARRIDO, OEC, chargée de projets Corse du PRLM,

Mathilde LABBÉ, OFB, Life Marha chargée de mission Méditerranée

Katia LOMBARDINI, TdV, chargée de mission PACA du PRLM

Nathalie MALET, Ifremer Corse

Isabelle MANDON-DALGER, Dreal Occitanie

Anne-Marie MARC, Dreal Corse

Virginie MAUCLERT, TdV, coordinatrice du PRLM

Alain PIBOT, OFB, Life Marha coordinateur national

Jean-Marc SALLES, Dreal PACA

Aurélien SCHMITT, OFB, Life Marha responsable données

Contexte et objectifs de la réunion

Dans le cadre du projet [Life Marha \(Marine habitats\)](#), piloté par l'Office Français pour la Biodiversité, des actions portées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes permettent d'appuyer les animateurs et gestionnaires de sites N2000 dans l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat lagunes côtières méditerranéennes (1150-2).

Afin de renforcer les compétences des gestionnaires et animateurs de sites N2000 et d'aider à la prise en main de la [méthode d'évaluation de l'état de conservation \(EC\) de l'habitat lagune côtière 1150-2](#), le Pôle lagunes propose des formations en partenariat avec l'OFB qui sont inscrites dans la thématique 2 du Life Marha « *Renforcement des capacités* » et visent à mieux évaluer l'état de conservation de l'habitat lagunes côtières méditerranéennes (1150-2) et identifier des solutions pour tendre vers une amélioration de leur état. Un classeur de fiches techniques, annexe de la méthode, a été finalisé fin 2020 et diffusé en version numérique. La diffusion des classeurs en version papier est en cours, à l'attention de tous les gestionnaires de site N2000 concernés.

Dans ce cadre (action D1, dans sa version amendée fin 2019), le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a prévu de coordonner un maximum de 22 évaluations d'ici la fin du projet en 2025 (22 sites N2000 en phase opérationnelle avec le DOCOB finalisé et mis en œuvre fin 2019*). L'équipe du PRLM a pour rôle d'**encourager et d'accompagner** ces 22 évaluations, au travers notamment de nombreux ateliers de terrain et d'un stage porté par la TdV, programmé en 2021 sur l'indicateur « surface ». →À noter que ces évaluations seraient conduites par les gestionnaires, sur des budgets restant encore à définir.

*Ce nombre a évolué notamment concernant la région Corse (cf. tableau ci-dessous). Actuellement, il y a 38 sites N2000 (ZSC) avec l'habitat 1150-2, dont 30 en animation :

	Sites	Docob en animation	Docob en écriture	Non lancé	Opérationnel mais pas en animation
Corse	18	10	6	1	1
Occitanie	13	13			
PACA	7	7			

La réunion a eu pour objectif d'échanger autour de la stratégie pour la mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation de l'EC des lagunes à compter de 2021.

Principaux échanges

- **Stratégie pour la mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation de l'EC des lagunes**

Quelle stratégie privilégier dans le choix des sites et des indicateurs ? Quelles difficultés et opportunités ?

I. MANDON : C'est difficile de demander aux animateurs N2000 et/ou aux gestionnaires de mettre en place ces évaluations dans le cadre de l'animation sans financement déjà prévu à cet effet, c'est assez lourd. Un moyen privilégié d'y travailler c'est la cartographie des habitats qui est régulièrement renouvelée. Sur Salses-Leucate on s'est lancé sur la cartographie satellite avec le bureau d'études I-Sea sans vraiment valider la méthode. La cartographie d'habitats est le plus important à l'heure actuelle vu la lourdeur de la méthode. Pour un site (comme Salses-Leucate par exemple) il y a plus de relais et données locales pour le terrain, cela reste donc plus intéressant et faisable pour porter une évaluation plus complète. Sur Salses, l'animateur y a passé plus de 40 jours dans la mesure où c'est un travail qui a capitalisé plusieurs années de typologie avec le CBN. C'est un cas trop « exemplaire » pour être facile à généraliser. On a une convention annuelle avec le CBN pour

la partie terrain, qui est assez importante et coûteuse. À titre d'exemple, le budget cartographie à l'échelle d'un site représente entre 20 et 60 k€ et sur l'ensemble du site (à partager pour la partie terrestre).

J-M. SALLES : Il n'y a pas d'obligation de réaliser des suivis/ évaluations, même s'il y a des volontaires en PACA, ce n'est pas sûr qu'ils puissent dégager suffisamment de temps pour ces suivis. Ce serait plutôt sur des observations de terrain ponctuelles ou pour accompagner le travail d'un prestataire qui serait mandaté pour cette évaluation.

A. PIBOT : Dans le projet initial du Life Marha était indiqué l'objectif de tester tous les sites en 2021 ! Le Life Marha a révisé cet objectif car impossible à mettre en œuvre.

L'objectif est une évaluation test en 2021 avec le maximum d'indicateurs à tester ou de sites tests afin d'avoir une évaluation plus complète d'ici 2025 (date de fin du projet Life Marha).

La prochaine évaluation biogéographique est en 2024, il faut arriver vers un dispositif cohérent sur l'ensemble des 163 sites du Life Marha au niveau français.

Concernant les lagunes, il faudrait faire le point avec une enquête développée par le PRLM, auprès des gestionnaires, avec un tableau à l'appui sur la base d'un questionnaire intégrant l'aspect temporel (2021/2024). Cette enquête serait à finaliser avant fin janvier sur toutes les lagunes et sur les 12 indicateurs : qu'est-ce que les gestionnaires peuvent réaliser en régie, quels sont les indicateurs qui doivent faire l'objet d'une prestation externe, peut-il y avoir une mutualisation de cette prestation externe?

Proposition : On ne peut pas évaluer les 12 indicateurs sur tous les sites. Pourquoi ne pas s'orienter vers un site pilote par région avec le déploiement des 12 indicateurs (si possible) en choisissant un site représentatif. Un marché pourrait être lancé pour réaliser les différentes prestations et le bureau d'étude sélectionné accompagné par le gestionnaire réaliserait l'évaluation sur ces 3 sites (1/région). Voir si cette proposition ressortira de l'enquête ? Voir si des bureaux d'études pourraient mettre en œuvre la totalité des indicateurs, en lien avec le gestionnaire pour la partie terrain.

→ Ce n'est pas l'OFB qui choisirait les sites pilotes. Le choix serait concerté et la volonté du gestionnaire/animateur devrait être importante. De plus, la(es) lagune(s) sélectionnées devraient disposer d'une communication à la mer afin de se rapprocher d'une lagune « type ».

Idéalement nous devons disposer des premiers résultats d'ici 2022 avec un ou deux protocoles à tester pas trop coûteux si besoin. Puis développer quelque chose de plus ambitieux en 2023-2024. Toutes les options peuvent être étudiées pour atteindre les objectifs du Life car il n'y a « aucun caractère obligatoire pour le rapportage européen ».

L'objectif du Life Marha est d'affiner les évaluations à l'échelle du site pour aider les gestionnaires à gérer leur site et aider de ce fait le rapporteur de l'habitat à l'échelle biogéographique. Il faut développer une stratégie robuste et opérationnelle qui pourra à terme être répliquable tous les 6 ans.

N. MALET : L'idée est d'arriver à croiser les données, réaliser quelque chose de cohérent sur des lagunes bien identifiées. Pour les lagunes où on a déjà toutes les informations, il faudra croiser aussi avec ce qui va être acquis et se poser la question : est-ce qu'on a la même note avec plusieurs indicateurs ? Est-ce que pour une typologie de lagune deux indicateurs suffisent ?

->créer un tableau avec l'ensemble des lagunes de la façade méditerranéenne française croisé avec les indicateurs et les différentes informations/études/données existantes sur chacune d'entre elles. Il faut voir l'étendue des tâches à réaliser.

J-M. SALLES : l'enquête est une bonne chose à laquelle il faudrait ajouter un entretien téléphonique individuel afin que l'animateur puisse comprendre la démarche. **Le PRLM devrait préparer un cahier des charges avec les 12 indicateurs et coordonner ce travail de mise en œuvre de la méthode sur la façade.** Ces cahiers des charges « indicateurs » sont à confronter avec les experts scientifiques.

C'est une bonne solution de ne pas mettre tous les sites sur un même niveau d'égalité, puisqu'au niveau biologique ils ne le sont pas.

Le site « Camargue » semble bien choisi pour faire l'objet du test pour la région PACA. Est-ce que la TdV pourrait être prestataire ? À noter que tous les 3 ans, les gestionnaires peuvent faire parvenir une demande de prestation spécifique. Pour le site N2000 « Camargue », la prochaine demande aura lieu en avril 2021.

PRLM : C'est impossible de réaliser des cahiers de charges type (CCT). Cela est à faire évoluer avec le gestionnaire et sur une pièce d'eau définie. Nous pouvons néanmoins rédiger une partie dans le classeur : « Éléments pour les CCT » pour avoir une idée du coût et du temps de travail (c'était l'objectif du test de la méthode).

-> réfléchir comment intégrer cette nouvelle partie dans le classeur à l'avenir. Il existe déjà des éléments dans les fiches pour quelques indicateurs.

M. GARRIDO : sur la Corse, il y a de vrais manques en terme de superficie, de validation de la présence ou non de l'habitat sur certains sites N2000 et in fine de cartographie ; sachant que les FSD et les cartographies d'habitat ne permettent pas de combler ces lacunes. Autre exemple pour la Corse, la mise en place de l'indicateur 11 « contaminants », à l'échelle des lagunes de Corse serait très coûteux. En effet, seulement 4 lagunes sont suivies au titre de la DCE en Corse.

PRLM et J. DELAVENNE : Le cahier des charges devrait plutôt intégrer 9 ou 10 indicateurs (plutôt que 12), car pas possible pour l'indicateur « Contaminants chimiques » (manque de temps pour le seul prestataire – IFREMER) et pas pertinent pour l'indicateur « Invertébrés benthiques » (nombreux échanges sur le sujet avec IFREMER) dès 2021.

A. PIBOT : Il faut voir la pertinence des indicateurs sur toutes les lagunes, vu la grande diversité au sein de cet habitat. Suite au questionnaire, réaliser un tableau complet qui nous montre sur toutes les lagunes et sur les 12 indicateurs, qu'est-ce qu'on a besoin de commander, ce qui permettra de décider si on utilise Marha en 2021-22 pour (au choix):

- 1- Dès maintenant on choisit de mettre en place sur 2/3 ans d'ici 2024, des indicateurs, des évaluations un peu au coup par coup sur toutes les lagunes pour compléter le tableau pour qu'en 2024 on ait une évaluation presque complète sur l'ensemble des lagunes pour nourrir une évaluation de qualité avec des données robustes de terrain ;
- 2- Ou nous choisissons un site par région, où il y a des moyens financiers et humains, où le gestionnaire est prêt à y passer du temps. Si cette option est retenue il faudra déployer les 12 indicateurs (11 sans MIB encore trop complexe), pour éprouver la méthode développée.

- **Pistes budgétaires ?**

J-M. SALLES : c'est techniquement possible via la convention d'animation N2000 mais administrativement contraignant. En PACA, l'animateur ne peut demander des crédits que lors du renouvellement de sa convention tous les 3 ans. Cela demande beaucoup d'anticipation pour monter un dossier (avec plusieurs devis). En outre nous sommes sur une période charnière avec le changement de programme FEADER, ce qui complique les procédures... Il faut voir au cas par cas, site par site, mais je crains que ce mode de financement induise de forts délais administratifs.

Si on anticipe bien le besoin, on peut contribuer financièrement sur 2021 (peut-être 20 k€, mais pas 60 k€).

I. MANDON : En ce qui concerne la sollicitation des DREALs en termes financiers, ça se fait un an à l'avance. On pourra donner un coup de pouce l'année prochaine en demandant à qu'il y ait une mutualisation importante sur ce type d'habitat.

AM MARC : Idem pour la région Corse. Il y a cependant des crédits potentiellement mobilisables ; DDTM – DCSMM (mutualisation pour la réalisation d'une cartographie d'habitat marin).

M.GARRIDO : l'OEC peut prévoir également un financement pour 2022 en fonction des besoins/montant identifiés dans le cadre du programme d'action pour « la conservation des lagunes et zones périphériques » (ORZHC).

A. PIBOT : concernant le Life Marha, l'idée est de rester dans l'enveloppe financière que nous nous étions fixée afin de réaliser les 22 évaluations avec également des possibles financements de l'agence de l'eau.

JM SALLES : il y a une différence à faire entre un marché global et les marchés par site. Sur les marchés par site on peut mettre 53% du FEADER dessus mais il y a toute une lourdeur administrative qu'il faut prévoir à l'avance.

- **La cartographie des surfaces herbiers mutualisée à une échelle de sites**

Cette idée semble intéressante pour JM Salles, I.Mandon, J. Delavenne mais il faut la chiffrer et programmer surtout que les DREALs ne peuvent pas s'engager sur le long terme vu la transition de N2000 vers la région.

I. MANDON : le niveau technique d'I-Sea est assez bon. Le CBN Med a trouvé la méthode I-Sea bonne, offrant la possibilité de refaire le travail à diverses périodes dans le temps.

Pour mobiliser la DREAL cette année sur de la cartographie d'herbier, c'est un peu court mais cela reste intéressant et à anticiper pour 2022 (?) On peut solliciter les animateurs pour travailler sur la cartographie satellite peut être l'année prochaine.

AM MARC : la demande d'appui pour la mutualisation de la cartographie herbier sur les habitats marins dans le cadre de la DCSMM a été remontée pour 2021 (BOP - budgets opérationnels de programme 113) en attente d'un retour pour savoir les moyens dont nous disposerons. Sinon pas avant l'année prochaine.

- Les éléments de budget fournis par i-Sea à ce stade :
 - Coût pour 5 lagunes en Occitanie: 33 k€ (hors terrain)
 - Coût pour 5 lagunes en Corse: 26 k€ (hors terrain)i-Sea propose afin de faciliter la contractualisation, de passer par la centrale d'achat public (UGAP). Cela nous permettrait sans consultation et en toute légalité de leur confier cette étude. Cela implique des frais, qu'i-Sea nous propose de partager.

V. MAUCLERT : Ce ne sera pas une commande du PRLM mais de l'OFB dans le cadre du Life Marha. L'OFB choisirait soit de publier un marché ouvert, soit de passer une commande directe à i-Sea (sans consultation ouverte) en passant par l'UGAP.

J.DELAVENNE : Si cette cartographie mutualisée est commandée à i-Sea sans passer par une consultation ouverte, il faudrait faire réviser leur méthodologie par des experts (comme Touria Bajjouk de l'Ifremer ou d'autres universitaires) pour s'assurer de sa qualité.

- À noter : Il est important de mutualiser le travail : la partie terrain pour cet indicateur peut répondre aussi à l'indicateur « macrophytes ». L'imagerie faite lors de la télédétection peut servir également pour le déploiement de l'indicateur « nature des berges ».

- **Rapportage**

J-M. SALLES : J'ai l'impression qu'il y a deux visions assez différentes qui s'affrontent, celle des scientifiques et celle des gestionnaires. Au niveau gestion, certains gestionnaires souhaitent avoir une vision fine de la

conservation de cet habitat. Au niveau du rapportage et des comptes qu'on doit rendre à l'Union européenne, je ne suis pas sûr qu'il soit nécessaire d'être dans une si grande finesse parce que l'état de conservation est évalué pour l'habitat dans le site et après au niveau national et pour beaucoup d'habitats il s'agit d'évaluations à dire d'experts car on manque de données scientifiques précises et on ne peut pas faire autrement.

N. MALET : Le rapportage à l'échelle biogéographique est difficile à évaluer seule, il serait intéressant de mettre en place une équipe dédiée pour pouvoir analyser l'ensemble des données disponibles dans de meilleures conditions. La coopération Science/Gestion à l'échelle de la façade est justement importante dans ce type de démarche car les gestionnaires ont une approche complémentaire aux chercheurs sur la quantité de données/suivis fournis en sur ces milieux. Cela peut servir pour la prochaine évaluation qui sera de meilleure qualité car pas concentrée sur une vision restreinte à la connaissance de qqg lagunes bien connues.

Attention chacun n'a pas le temps d'aller sur le terrain, il faut donc regarder où est le besoin de connaissance par site et ainsi faire remonter plus précisément le besoin de mettre en place tel ou tel indicateur sur tel site à évaluer.

Il serait judicieux de définir une case dans les évaluations « *on n'en sait rien* », cela représenterait un levier d'action pour aller voir plus loin et qui pourrait permettre d'engager une réflexion avec les acteurs de la recherche sur les sites où on n'a pas de données.

A. PIBOT : l'évaluation répond à deux besoins différents : à l'échelle biogéographique c'est la réponse à l'Europe et finalement on n'a pas besoin d'un détail plus fin. À l'échelle continentale ils ont besoin de voir comment se portent les habitats tandis que le gestionnaire a un grand intérêt à disposer de données robustes pour des actions de pilotage. Il a besoin de signaux, d'indicateurs dans son tableau de bord pour savoir comment gérer et aller voir les politiques pour argumenter. Ce qu'on essaie de faire dans le cadre de Marha est d'affiner les évaluations à l'échelle site pour qu'on puisse descendre à un détail qui d'une part aide les évaluateurs nationaux pour l'évaluation globale et d'autre part fournit aux gestionnaires les données les plus robustes possibles pour les aider à gérer et dire où sont les points rouges et où il faut agir. Un des enseignements à tirer de cette expérience sera de mettre en évidence la **complexité à conduire de façon massive des évaluations alors que seuls quelques experts ou prestataires (cf. IFREMER, pour contaminant chimique) sont capables de réaliser ces expertises et que les budgets sont très conséquents**. Cela permettra de faire remonter au ministère le fait qu'il faut déclencher des financements complémentaires. Une fois ces budgets connus, on pourra organiser des conférences de financeurs et mettre autour de la table OFB, DREALs, Régions, Départements, agence de l'eau, collectivités de gestionnaires pour identifier qui est en capacité de participer financièrement à cette évaluation ?

- **Bancarisation des données**

J. DELAVENNE : Le problème est de centraliser les données et de les rendre disponibles.

A. SCHMITT : attention à la méthodologie.

Il y a un outil qui existe au niveau européen qui permet de bancariser à la fois la technique de collecte (télé-détection) et la technique d'analyse. Il s'agit du BODC (*British Oceanographic Data Centre*) qui a développé le P01 qui est un référentiel des paramètres méthodologiques. <https://sar.milieumarinfrance.fr/Nos-rubriques/Referentiels-alpha-numeriques/Parametres-P01>

Le P01 propose des listes de libellés liés à la méthodologie et c'est participatif ; il est possible de proposer un libellé qui sera validé ultérieurement (sauf s'il existe des synonymes, le BODC nous renvoie les propositions).

N. BARRÉ : Il serait utile d'avoir une représentation cartographique de l'évaluation (note attribuée par pièce d'eau) sur l'ensemble des sites. Localement, cela représenterait un levier pour le gestionnaire et un outil de discussion avec les élus, notamment sur les lagunes temporaires. Sur cet habitat, le problème est qu'on n'a toujours pas de visibilité très claire sur leur disparition, leur perte ou voir le gain et le gestionnaire est un peu désespéré par rapport à cela. C'est une attitude à adopter : en savoir un plus sur ces lagunes.

L'intérêt du Life-Marha, de ce qu'il peut apporter des évaluations, c'est qu'il permet déjà d'avoir des discussions sur la surface et sur les qualités, chose qu'il n'y a pas par la DCE. Nous, on voit l'intérêt aussi de mettre en lumière des résultats forts pour les lagunes temporaires.

Il faut penser à la fois aux gestionnaires, au rapporteur et l'Europe, mais également aux utilisateurs potentiels de cette donnée. Même si nous devons nous appuyer sur les plateformes existantes (e.g. quadrigé), il faut surtout que l'information/la donnée brutes et traitée soit disponible et accessible par certains acteurs auprès des DREALs et MNHN. Le rapporteur doit pouvoir y avoir accès sans devoir relire un nombre conséquent de rapports pour y trouver l'information souhaité.

- **Point stage cartographie 1150-2 :**

Afin de délimiter l'habitat 1150-2 et connaître sa surface et pouvoir l'évaluer par la méthode nationale, la Tour du Valat a sélectionné Mme OSWATTE Priyashani, étudiante en Master 2 Télédétection et Géomatique appliquée à l'environnement à l'Université de Paris pour réaliser un stage de 6 mois à partir de mars 2021, supervisée par le PRLM et Anis Guelmami du Département « *Dynamiques des Zones Humides et Changements Globaux* ». Le sujet est le suivant : « *Le suivi Spatiotemporel des Eaux de Surface dans les Lagunes côtières méditerranéennes (Corse, Occitanie et Paca)* ».

L'objectif du stage est de mieux définir des enveloppes qui engloberont le plus précisément possible ces milieux lagunaires de Méditerranée française selon les critères qui les définissent, tout en travaillant de concert avec les gestionnaires et en lien avec l'équipe du CBN med PRA lagunes temporaires.

Ce stage remplace les ateliers de terrain initialement planifiés par le PRLM sur la phase 2 du Life Marha, compte tenu du contexte sanitaire.

Conclusions

La stratégie de déploiement de la méthode n'est pas arrêtée. Cela nécessite de se revoir pour étudier les retours de l'enquête qui sera lancée par le PRLM courant janvier 2021.

Si l'enquête le confirme, la meilleure stratégie pourrait être de lancer en 2021 l'évaluation par un bureau d'étude accompagné du gestionnaire de l'EC de l'habitat 1150-2 sur un site par région pour 9 indicateurs (pas de déploiement pour le moment de l'indicateur 5 « Invertébrés benthiques » et le 11 « Contaminants chimiques » trop coûteux et pas de disponibilité pour le réaliser en 2021 pour IFREMER). Chaque site choisi doit être représentatif, avec une lagune ayant un grau pour se rapprocher d'une lagune type. Le choix ressortira du questionnaire par rapport aux moyens humains disponibles par le gestionnaire et avec l'avis des DREALs, IFREMER...

→ D'ici 2022, ces trois sites évalués nous donneraient une première idée de l'évaluation avec la méthode telle qu'elle a été mise à jour dans le cadre du Life Marha et de ce qui est nécessaire pour l'étendre à tous les autres sites (les moyens, les formations, les qualifications, des bureaux d'études également formés à la méthode et bien rodés etc.).

→ en parallèle : une cartographie mutualisée de la surface des herbiers pour plusieurs sites volontaires, mise en œuvre par I-Sea via leur plateforme (il est possible pour l'OFB de passer en direct auprès de ce bureau d'études par leur centrale d'achat UGAP pour éviter une consultation/marché ouvert);

→ le PRLM va lancer rapidement un questionnaire très ciblé à tous les gestionnaires/animateurs avec un tableau à l'appui sur la base d'un questionnaire intégrant l'aspect temporel (2021/2024). Cette enquête serait à finaliser avant fin janvier sur toutes les lagunes et sur les 12 indicateurs.

Le tableau devra nous permettre de répondre aux questions : qu'est-ce qui est déjà fait/réalisable par les gestionnaires, de quoi avons-nous besoin pour passer une commande via un prestataire ?

→ Réaliser d'ici fin janvier un tableau avec les priorisations à faire sur les lagunes: quels sites lagunaires mériteraient d'être investigués pour rechercher certains éléments qui permettraient d'aboutir à ce travail d'évaluation plus approfondi? Sur quelles lagunes il y a un manque d'info ?

N. Malet, V. Dérolez et M. Garrido peuvent le réaliser pour la Corse et Occitanie. Sur PACA, JM. Salles suggère la Camargue où on a la plus grande surface de l'habitat 1150-2, où il y a la Tour du Valat qu'il serait intéressant d'associer et où la prochaine convention d'animation N2000 sera renouvelée en avril, ce qui permettrait d'avoir des financements ;

→ Se réunir après les retours sur le questionnaire et valider ensemble début février la stratégie adoptée.

→ À noter qu'il pourrait à l'avenir être opportun de monter un projet de recherche « connectivité bassin versant-lagune-mer » permettant d'apporter ces connaissances manquantes au regard des indicateurs attendus pour l'évaluation des lagunes. Cependant vu le temps pour l'établir et le mettre en œuvre, cela ne permettrait probablement pas de nourrir l'évaluation de 2024.